

COMITE DU JURA FFPJP

REUNION DU 4 FEVRIER 2011 à Mont sous Vaudrey

Présents :

Melle Emilie MARAUX.

Mmes Danièle BIANCHETTI, Corinne DURIF et Yvette OUTREY.

Mrs Michel BOURGEON, Daniel BUSSARD, Jean-Pierre CLEMENT, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Michel DEMOUGEOT, Stéphane DURIF, Patrick GRUNEISEN, Philippe JARCELLAT, Jean-Marie MARAUX, Antoine MARTINELLO, Gilles OUTREY, Michel PANCIN, Michel PERRUSSEL, Christian SALVI et Christian VALET.

Excusés :

Mrs Jean-Marc LARTOT et Christian MONNOYEUR.

Le Président souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres élus au Comité Directeur. Il remercie les membres qui ont beaucoup œuvré en ce début de saison, avec une mention pour le secrétaire général pour le compte-rendu rapide de notre Assemblée Générale et le trésorier général pour l'établissement des licences 2011.

1 : Bilan de l'Assemblée Générale 2010.

Bonne Assemblée Générale même si le débat fut un peu vif à certains moments. Le secrétaire général remercie l'ensemble des intervenants qui lui ont envoyé leur intervention avant l'Assemblée Générale, ce qui a facilité l'élaboration du compte-rendu. Un oubli dans le document : les deux vérificateurs aux comptes : Madame Françoise GAUTHIER et Monsieur Dominique BACHELEY. Plusieurs membres avaient leur tenue CD39.

Compte-rendu approuvé à l'unanimité.

2 : Bilan de l'Assemblée Générale de la ligue

Elle s'est tenue à Besançon le 12 décembre 2010. Le secrétaire général signale que le compte-rendu de cette Assemblée Générale a été diffusé aux clubs et aux membres du CD39. Il distribue des documents aux membres présents :

- la liste des joueurs élite régionale
- les principales dates des manifestations régionales.
- Un extrait du cahier des charges de la ligue.

TRES IMPORTANT : une erreur apparaît dans notre calendrier. La Ligue facture aux clubs les inscriptions en juin pour les championnats de début de saison et en octobre pour ceux de la fin de saison. Donc, il ne faudra pas joindre le montant des inscriptions à chaque envoi. INFORMATION A DIFFUSER.

Le secrétaire général évoque les propos de Mr VUILLERMOZ, représentant le Conseil Régional lors de cette Assemblée Générale. Il a en effet regretté que la Région ne soit invitée à l'inauguration du boulodrome régional. Jean-Marie MARAUX certifie, après vérification auprès de la CCVA, chargée des invitations aux officiels, que l'information est inexacte. Il semble fort probable que tout cela soit assez « politique » et que l'acheminement de

l'invitation de la Région ait été « perturbée ». Le CD39 n'est pas responsable de ce manquement et cela sera abordé lors de la signature de la convention avec la CCVA.

3 : Bilan du loto du 14 novembre 2010

Jean-Pierre CLEMENT rappelle, à juste titre, qu'il a présenté le bilan financier du loto lors de l'Assemblée Générale mais il lui manque encore certaines factures dont celle de la location de la salle.

4 : Bilan du concours de Noël du 19 décembre 2010

Corinne DURIF présente le bilan financier qui laisse apparaître environ 1000€ de bénéficiaire avec 84 équipes dont 82 payantes.

Elle pense que les arbitres qui font partie du CD39 pourraient se désigner pour les actions organisées par le CD39 afin de limiter certains frais.

Elle rappelle qu'il s'agissait d'un concours organisé par le CD39 et que l'attitude d'une personne extérieure vis-à-vis des membres du CD39 qui servaient en buvette a été très désagréable et pesante de par son omniprésence (contrôle ? soupçonneux ?) alors qu'elle était arbitre. Tous les membres du CD39 sont aussi des bénévoles depuis de nombreuses années au sein de leur club et savent ce qu'elles ont à faire.

5 : Compte-rendu du Congrès National de Narbonne des 7 - 8 et 9 janvier 2011

Le Comité du Jura FFPJP était représenté par : Mme BIANCHETTI Danièle, Mrs MARAUX Jean-Marie, DE BASTOS Paulo et VALET Christian. Sur place, deux autres membres du CD 39, Mrs BUSSARD Daniel et DEMOUGEOT Michel, complétaient la délégation.

Hôtellerie : Fasthôtel. 5-10 minutes en voiture.

Restauration : satisfaisante.

Accueil : correct.

Dans son discours, le Président de notre Fédération, Alain CANTARUTTI, s'est employé à partager avec cœur les nombreux points de satisfaction comme la stabilisation et la stagnation des effectifs (-1,44%), la hausse des licenciés dans 34 comités départementaux, la réussite de certaines actions fédérales (CNC, Coupe de France), les bons chiffres de la SAOS (8000€), le travail de ses collaborateurs avec l'apparition de nouvelles compétitions (CDC jeunes et féminines, championnat de France Promotion, la création d'un pool d'arbitres d'excellence) et la mise en place des licences à puce qui s'avère plus que satisfaisante.

Bien sûr, il s'inquiétait des nombreuses malversations commises par des dirigeants souvent liées au détournement d'argent. Il rappelait les efforts nécessaires envers les jeunes avec le soutien des écoles de jeunes, le monde scolaire et la DTN, le jeu provençal encore trop souvent malmené, la difficulté dans l'obtention de subventions et la charge de travail qui incombe aux dirigeants confrontés à des contraintes de plus en plus imposantes.

Mais, convaincu par le travail acharné et rigoureux de ses collègues et de la plupart des dirigeants, le dénouement de son propos dans cette salle de théâtre était loin d'une tragédie antique, vécue deux ans auparavant, puisque, comme un médecin malgré lui dirait Molière, il rassurait les congressistes par une prescription de « sérénité », celle-là qui l'anime et qui rendait son discours fort convaincant.

Après le rapport du secrétaire général, Antoine JUAN, assez positif, le trésorier général, Daniel READ, a présenté, dans un style qui lui est propre mais plutôt pédagogue, les résultats financiers de l'année où l'exercice 2010 s'est avéré positif d'environ 9600€.

Dans cette quiétude, quelques interventions dans la salle contraignaient certains à quitter leurs rêves ou leurs profondes réflexions : un comité redevable à la fédération, les conditions d'inscription pour un joueur non porteur de licence mais surtout les contrôles d'alcoolémie qui seront pratiqués sur les joueurs et les délégués : silence gêné dans la salle.

Un chiffre : 160 000€, c'est ce que représentent les mutations et autant dans les caisses de notre fédération. Extraordinaire filon offert par ceux qui, très souvent, critiquent leur club, CD ou ligue !!!

Le directeur technique national mettait à l'honneur tous les champions et surtout toutes les actions menées qui ont conduit à l'obtention de nombreux titres internationaux. Il évoquait une restructuration du championnat tripléte jeunes à 96 équipes avec des groupes et non plus des poules. La coupe de l'Avenir, reléguée au souvenir car bon nombre de délégations n'y participait pas.

La deuxième journée fut en matinée le théâtre de monologues des partenaires de la fédération, certes nécessaires et instructifs. Une nouveauté : l'ARJEL, l'autorité de régulation des jeux en ligne : l'exposé complet provoquait une certaine inquiétude vis-à-vis des joueurs, parfois en difficulté, avec le risque d'addiction.

Les intervenants des différentes commissions suscitaient des interrogations dans la salle : refonte des nationaux, la rigueur essentielle dans le domaine disciplinaire, la création d'adresses spécifiques des référents informatiques dans les CD, le pool d'arbitres d'élite...

Le trésorier général présentait plus tard son budget prévisionnel, avec une licence temporaire à 25,50€, adopté malgré une « anomalie » repérée par un expert dans la salle.

Plus tard, M Henri BERNARD, 90 ans, retraça toutes les initiatives entreprises pour faire inscrire la pétanque aux Jeux Olympiques. La salle alors se leva, pour ovationner longuement ce bâtisseur infatigable. Quant à Claude AZEMA, Président de la FIPJP, son humour décapant amorçait une fin de 66^{ème} congrès festive. L'âme de Charles TRENET avait plané au-dessus de ce théâtre, rendant tous ces cœurs joyeux et les menant le long du canal de la Robine vers un dîner de gala bien sympathique.

A noter la très bonne entente avec le CD 70.

Paulo DE BASTOS

6 : Compte-rendu sélection espoirs féminins 8 - 9 janvier 2011.

Le Président évoque la lettre de remerciements de Mr PERONNET, DTN, suite à ce stage. Corinne DURIF fait un historique de ces journées : 11 féminines, 4 éducateurs et 1 kinésithérapeute. 11 chambres réservées sur Dole. Dommage car elles auraient pu être accueillies sur Mont sous Vaudrey. L'information servira pour une prochaine fois. Le seul regret fut le froid à l'intérieur du boulodrome mais cela a eu le mérite de faire découvrir nos installations. 6 d'entre elles ont été retenues pour un nouveau stage à Martigues.

7 : Point sur les commissions.

Jeunes : Michel BOURGEON signale la présence de 42 équipes au marathon du 6 février. Satisfaction mais Michel regrette le peu de moyens accordés pour ce genre de manifestations jeunes (1000€) lorsqu'on compare avec les grands événements jeunes (nationaux). Le Président évoque la gratuité des inscriptions qui n'est peut-être pas une bonne solution. Michel répond que c'est la règle appliquée sur les concours jeunes. Il

s'indigne du peu d'investissement de certains dirigeants et clubs. Il faut, selon lui, fédérer et s'engager afin d'être capable d'organiser de belles manifestations pour les jeunes. Il se sent quelque peu isolé alors que 8 clubs ont une école de pétanque dans le Jura.

Il termine par évoquer le manque de communication au sein des clubs car il reconnaît que le CD39 a fait le nécessaire en la matière pour ce marathon.

Féminines : Corinne DURIF évoque le 10 heures féminins du 30 janvier avec 31 équipes. Dotation basée sur 64, ce qui ne pouvait pas leur espérer un bilan très positif. Un remerciement appuyé à Stéphane DURIF qui a permis d'avoir un repas très complet à 9€ et qui a, par ailleurs, pris plusieurs éléments à sa charge. Là aussi, le problème de communication est abordé car le CD39 a fait ce qu'il fallait. L'édition 2011 rapporte 66€ et le rendez-vous est déjà donné en 2012 compte tenu des échos très positifs de la part des participantes.

Finances : Jean-Pierre CLEMENT a enregistré 1333 licences. Trois clubs n'en ont pas encore commandé : Sellières, Passenans et Bois d'Amont. Le montant des mutations avoisine 1000€ rien que pour notre comité départemental.

Arbitres : Une réunion s'est tenue le 29 janvier. Christian VALET est satisfait du nombre de présents (arbitres et clubs) même si certains clubs manquent de correction en ne répondant pas ou même en ne s'excusant pas. Tous les championnats sont pourvus ainsi que tous les concours (problème de Sellières et Saint Claude).

Michel PERRUSSEL a obtenu son examen d'arbitre départemental et Mme Aline GALMICHE intègre le CD39 en qualité d'arbitre de ligue.

Le tirage de la Coupe de France a été effectué lors de cette réunion. Stéphane DURIF regrette qu'il n'ait pas été informé alors qu'il gère ce dossier. Paulo DE BASTOS s'excuse et reconnaît son erreur. Après accord du Président, il a semblé judicieux à la commission de faire le tirage ce jour-là afin de désigner les arbitres du premier tour en présence de nombreux présidents de clubs. Voir pièce jointe.

Annulation concours tripléte féminin le 12 mars : puces de Bans.

Annulation concours doublette mixte du 13 février :

Concours en tripléte mixte le 12 février : maintenu, il se déroulera finalement sur 1 journée et les équipes non homogènes seront acceptées.

Sportive : Stéphane DURIF donne quelques précisions sur le CDC : pour les groupes promotion, matchs traditionnels le vendredi soir dans les clubs, pour les groupes honneur, élite et féminines, matchs aux dates prévues sur le calendrier à Mont sous Vaudrey puisque imposées par la Fédération. Pour les féminines, sera appliquée la nouvelle formule.

Pour les équipes présentes à Mont sous Vaudrey, forfait à la journée de 75€ par club pour les équipes seniors et 50€ pour les équipes féminines. A noter que les clubs seront gagnants financièrement sur les dépenses que représentaient l'accueil des équipes chez elles.

Pour les 16^{ème} et 8^{ème} de finale de la Coupe de France, Stéphane DURIF prend le dossier à sa charge. Il réservera également la nuitée de l'arbitre, Jean LOCATELLI, et l'accueil de celui-ci dès le samedi midi. Le CD39 avancera toutes les dépenses qui seront remboursées par la Fédération.

8 : Désignations délégations Jura, Ligue et France.

Voir pièce jointe.

9 : Questions diverses.

Coupe Franco-Suisse : réunion le 18 février à Genève: Daniel BUSSARD et Christian SALVI représenteront le CD39.

Critérium de Genève : 12-13 février pour les féminines et 19-20 février pour les seniors. Les frais de déplacement des équipes gagnantes (masculin et féminin) de la coupe Franco-Suisse sont pris par le CD39.

Assemblée Générale CDOS : le 18 février. Le CD39 sera représenté par Michel DEMOUGEOT.

National Progrès 24-25 septembre à Villefranche sur Saône : 4 équipes invitées (1/2 finalistes Progrès départemental) sur la base des indemnités de championnat de France. En plus, compétition en féminin. Pour les jeunes, national le dimanche. 25000€ de budget par le Progrès. Un arbitre de ligue du CD39 sera nommé pour cette épreuve.

Championnat de France Equipement à Lamoura 27-28 août : ce comité prendra contact pour demander au CD39 deux arbitres (Mmes GEILLON et GAUTHIER) et quelques personnes pour la table de marque.

Championnat de France Sport Adapté : Après vérification auprès de Michel PERRUSSEL, cette épreuve se déroulera en juin 2013 et les nombreuses modalités seront communiquées plus tard.

10 : Boulodrome Régional

Ce point initialement prévu auparavant a été modifié compte tenu des nombreux sujets à traiter.

Ouverture du Compte :

NOM : Boulodrome CD39 FFPJP.

Personnes habilitées par le Président à toutes signatures :

- Jean-Pierre CLEMENT : Trésorier Général
- Christian VALET : Président de la Commission Boulodrome.
- Michel PERRUSSEL : trésorier du Boulodrome Régional.

Le Président du Comité Départemental du Jura FFPJP, avec l'accord unanime de son Comité Directeur, donne procuration aux personnes ci-dessus pour effectuer toutes opérations sur le compte courant ouvert à la banque CREDIT AGRICOLE **de Mont Sous Vaudrey**.

Fiche navette : Michel PERRUSSEL, avec Jean-Pierre CLEMENT, mettront au point ce document très rapidement afin de le présenter lors de la prochaine réunion de la commission du boulodrome.

Autorisations de buvette : Le Président évoque le courrier du maire de Bains qui rappelle la nécessaire obligation de détention de ce document pour toute manifestation.

Clés : Un point est établi sur les personnes détentrices de clés d'ouverture du boulodrome : Mme GRUARDET (ménage pour le club support), Mrs MOMBODIER, LERICHE, GERBET, DHIVERS, COMMARET, PERRUSSEL, VALET, BOURGEON, DURIF et MARAUX.

Un débat assez vif s'instaure à partir de ce point sur la nécessaire obligation **de bien différencier le stock du club local et celui du CD39** afin que des maladresses ou erreurs ne se reproduisent pas. C'est d'ailleurs une disposition que la commission du boulodrome avait prévu dans sa réunion du 8 novembre 2010.

Il est de surcroît rappeler que l'inventaire du stock avant et après une manifestation est élaboré par Stéphane DURIF et lui seul puisqu'il est le responsable de l'approvisionnement. Aucune autre personne n'a à le faire sauf accord de sa part. Puis, c'est lui qui réalise la facturation qu'il transmet à Michel PERRUSSEL (trésorier du boulodrome). Le trésorier du boulodrome envoie la facture au club organisateur qui devra la lui régler en l'envoyant à son adresse personnelle stipulée en bas de la facture. Enfin, le trésorier du boulodrome transmettra les informations comptables au trésorier général, Jean-Pierre CLEMENT. Aucune autre personne n'est habilitée à interférer dans cette tâche et dans le travail de Stéphane DURIF.

La commission du boulodrome réfléchira sur les modalités de fermeture du boulodrome en fin de manifestation (soucis de présence de clé), la mise en place du local du stock du CD39 étant entendu que la réserve derrière la buvette doit être laissée au club support (utilisation plus régulière, fermeture stores...)

Le gobelets de 25cl seront facturés aux clubs car coût assez élevé : 1600 pièces pour 70€, beaucoup plus chers que les 20cl. Facturation en fonction du nombre utilisé.

1033€ ont été encaissés pour les frais de fonctionnement (1€ par joueur).

Des réunions du Comité de gestion et de la commission du boulodrome sont prévues dans la prochaine quinzaine.

Corinne DURIF a acheté une caisse pour les manifestations organisées par le CD39.

Le Secrétaire Général
Paulo DE BASTOS

le Président du Comité du Jura FFPJP
Jean-Marie MARAUX